



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SALON AUTO MOTO
L'Esplanade Langlois

Dossier de candidature à retourner complet au plus tard :
le 26 juillet 2019 à 16h00

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
En vue de l'occupation temporaire du domaine public

Article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), pour faire suite à une manifestation d'intérêt spontanée par un opérateur économique, la Ville de La Ciotat, sollicite les opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'installation d'un salon AUTO MOTO sur l'Esplanade Langlois.

Objet de la consultation : Autorisation d'Occupation temporaire du Domaine Public portant installation d'un salon AUTO MOTO sur l'Esplanade Langlois de La Ciotat

Direction : Direction des Services à la Population

Service : Service Commerce et Artisanat

Descriptif : Projet d'installation d'un salon AUTO MOTO sur l'Esplanade Langlois du 5 au 6 octobre 2019.

Contraintes techniques :

Conformité des installations

Localisation : Esplanade Langlois La Ciotat

Durée de l'occupation temporaire du domaine public : 4 jours y compris le montage. Il est rappelé aux opérateurs économiques que, en application des articles L 2122-2 et L 2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, l'occupation du domaine public ne peut être que temporaire et que l'autorisation présente un caractère précaire et révocable.

Date limite de remise des dossiers : vendredi 26 juillet 2019 à 16h00

Éléments à transmettre obligatoirement dans le cadre de cette consultation :

- un courrier manifestant l'intérêt du candidat à présenter une offre,
- le Kbis de la société ou tout autre document équivalent de moins de trois mois,
- un mémoire précisant l'organisation des activités, les caractéristiques de l'installation proposée, les plages d'ouverture, le budget prévisionnel de la manifestation, tout autre élément permettant d'évaluer la qualité de l'offre du candidat,
- Une attestation d'assurance
- Attestation de bon montage et branchement avant ouverture au public

Montant de la redevance versée a minima par les opérateurs économiques au titre de cette occupation : de 1 à 10 véhicules 156 €/ jour et plus de 10 véhicules 358 €/9 / jour

Critères de jugement des offres :

Les dossiers de chaque candidat seront évalués sur la base des sous-critères suivants :

- 1) La qualité ou l'originalité de l'offre (-mémoire)
- 2) L'aménagement du salon AUTO MOTO

Délai de validité des dossiers : 1 mois

Contacts :

Les dossiers devront être remis à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire

Direction des Services à la Population

Service Commerce et Artisanat

Rond-Point des Messageries Maritimes

BP 161

13708 La Ciotat Cedex

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des enseignements peuvent être obtenus : Mairie de La Ciotat
Service Commerce Artisanat n° de téléphone : 04.42.08.88.80 – commerce@mairie-laciotat.fr